



MAIRIE DE NANTERRE

Marc VIGNAU
Adjoint au maire
délégué à l'aménagement
et à l'urbanisme
REF: MV/CE/LS

Copies : Marc Vignau
(dit le 11/12) Marc Rocher
Habiba Benaddi- Bigdade
Loïc Salsün
Cécile Estoy

A l'attention de :
Adcli
Adresille
Amicale CNL Acacias
Naturellement Nanterre
Syndicat des copropriétaires
Exprodef

Nanterre, le 11 DEC. 2012

Mesdames, Messieurs,

Dans un courrier daté du 1^{er} juin dernier, j'informais tous les membres du collectif du conseil de quartier du Chemin de l'île de la décision de la municipalité de procéder à un chantier en une phase pour l'opération Cœur de l'île. Les deux options avaient d'ailleurs été présentées lors du conseil de quartier du 3 avril.

Le courrier mentionnait également que l'exposition des projets d'architectes se tiendrait dans le courant de l'été. Or, ce calendrier a été décalé pour des raisons que nous vous présenterons en détail lors du prochain conseil de quartier « aménagement », à la Maison du Chemin de l'île le 18 décembre prochain.

Dans l'attente, je suis en mesure de vous communiquer aujourd'hui les éléments suivants : l'exposition des trois projets architecturaux retenus débutera le 25 février prochain et le jury se réunira à l'issue de l'exposition la semaine du 18 mars. Les modalités de l'exposition et le calendrier de l'opération vous seront précisés lors du conseil de quartier.

Comme vous l'indiquait Patrick Jarry, maire de Nanterre, dans son courrier du 28 mars dernier, « la participation des habitants est pour nous essentielle ». C'est pourquoi nous vous avons proposé que, dans le jury du concours architectural, deux personnes représentent vos cinq associations, très investies sur les thématiques de l'aménagement et du cadre du vie. Pour ce faire, pourriez-vous nous communiquer les noms de ces deux personnes jusqu'au 1^{er} février 2013 inclus par courrier ou par mail (ateliers.concertation@mairie-nanterre.fr) ?

Dans l'attente de vous retrouver au conseil de quartier, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus cordiales.

Marc VIGNAU